



AGRESSION !

Ce matin vers 11h30 lors de la distribution du repas, une personne détenue a délibérément agressée un des nôtres .

La personne détenue (connue pour avoir des antécédents de troubles psychiatriques) voulait coûte que coûte récupérer son plateau repas que le premier surveillant venait de récupérer dans sa cellule.

Face au refus de notre collègue, la personne détenue n' a pas hésité à lui assener un coup de poing au niveau de la tempe droite .

Le collègue présent à ses cotés a aussitôt déclenché l' alarme et demandé du renfort afin de mettre fin à l' incident .

Le bureau Local **Force Ouvrière Justice** condamne fermement cette agression et apporte tout son soutien à notre collègue premier surveillant qui déposera plainte .

Le bureau Local **Force Ouvrière Justice** une sanction disciplinaire exemplaire ainsi que le transfert de la personne détenue vers un autre établissement .

La maison d' arrêt de Brest comme tous les établissements pénitentiaires de notre territoire reçoit et prend en charge des personnes dont leur place n' est pas dans nos détentions mais en unité psychiatrique !

CHACUN SON METIER , CHACUN SES COMPÉTENCES !

Une fois de plus, un des notre a subi l' ingérance et l' immobilisme de nos têtes pensantes en matière de prise en charge de ce type de public .

Force Ouvrière Justice félicite l' ensemble des personnels qui ont fait preuve de sang froid et de professionnalisme pour mettre fin à cet incident.

Le bureau local **FO**
Le 23 janvier 2024

